

Province de Québec
Municipalité de Hope Town

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-11
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2011.09.100B
DE LA MUNICIPALITÉ DE HOPE TOWN

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE HOPE TOWN

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée :

QUE le Conseil municipal, à la suite de l'adoption de la résolution numéro 035-2026 lors de la séance du 4 mars 2026, du 1^{er} projet de Règlement numéro 2026-11 modifiant le Règlement de zonage de la municipalité de Hope Town, tiendra une assemblée publique de consultation le 30 mars 2026 à compter de 20 h, à la salle du Conseil et ce, en conformité de la Loi;

QUE ce 1^{er} projet de Règlement a pour objet et conséquences de modifier la classification des usages pour l'ensemble des zones du plan de zonage de la municipalité de Hope Town, à l'exception 6-AF (Agro-forestière), 8-AF (Agro-forestière), 13-L (Loisir extensif), 16-C (Conservation) et 17-C (Conservation) du Règlement numéro 2011.09.100B, règlement de zonage de la municipalité de Hope Town ;

QUE ce projet de Règlement vise les personnes habiles à voter de l'ensemble des zones de la municipalité;

QUE le plan de zonage, décrivant le territoire concerné par ce projet de Règlement, peut être consulté au bureau de la municipalité de Hope Town, aux heures ordinaires de bureau ;

QUE ce projet de Règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire ;

QU'IL sera possible de faire la consultation de ce 1^{er} projet de Règlement numéro 2026-11 au bureau de la municipalité de Hope Town aux heures ordinaires de bureau et sur le site web de la municipalité de Hope Town à l'adresse suivante : <https://municipalitehopetown.ca/> ;

QU'au cours de cette assemblée publique, l'inspecteur municipal expliquera le projet de Règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet ;

Donné à Hope Town, ce 11^e jour de mars 2026.


Sonia Aspirot
DG – Greffière-trésorière